

Tribune libre

Espace réservé à l'expression des groupes représentés au Conseil Municipal conformément à l'article 9.1 de la Loi démocratie de proximité.
Les textes publiés dans cette Libre Expression relèvent de la seule responsabilité des groupes signataires.
Ils ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité du Conseil Municipal de Carbonne.

Groupe de la majorité municipale

Quelle politique sociale pour la commune ?

Comment la commune peut-elle aider un certain nombre de ses administrés dans leurs difficultés de la vie quotidienne ?

La ville de Carbonne n'a pas la compétence comme l'Etat, les organismes sociaux ou le conseil général de verser des allocations (allocations de chômage, allocations familiales, de logement, RMI, allocation aux adultes handicapés, allocation personnalisée d'autonomie...).

Toutefois, par les services qu'elle organise, elle peut aider différentes catégories de ses habitants dans certains domaines.

Le logement, en particulier locatif est une priorité de la municipalité. Carbonne a pris l'initiative de développer les logements sociaux et l'accès à la propriété en favorisant la mixité sociale. Les deux derniers lotissements communaux, le Claous et le Logis, ont privilégié cette conception, mélangeant l'habitat individuel et les logements sociaux. Les promoteurs privés prennent le relais et la commune négocie avec chaque opérateur 20% de logements sociaux suivant, en cela, la loi SRU (Solidarité et

Renouvellement Urbain).

Actuellement, 101 logements sociaux ont été construits. En 2008, 50 nouveaux logements sociaux sont prévus en différents points de la ville.

Le logement d'urgence est aussi une préoccupation de la ville pour accueillir dans des situations transitoires des personnes ou familles soudain à la rue.

Trois logements d'urgence seront disponibles en 2008. Dix familles ont pu être ainsi accueillies en 2007.

La petite enfance et les jeunes sont parmi les actions prioritaires de la municipalité. La création d'une crèche de 45 places et le soutien au réseau des aides maternelles permettent d'améliorer le système de gardes.

Le centre de loisirs associé à l'école (CLAE) intégré au Contrat Educatif Local (CEL) a été mis en place par la commune et la MJC en partenariat avec l'Etat et la CAF.

La carte loisirs jeunes délivrée par la Mairie aux familles en difficulté (une centaine) peut permettre aux enfants de participer à différentes activités des associations sportives et culturelles.

La commune soutient et aide la MJC dans ses multiples activités exemplaires au service des jeunes (locaux, aide financière...)

L'aide aux personnes âgées (CCAS) gère un service d'aides à domicile (au total 24 personnes) pour le maintien à domicile des personnes âgées, ainsi que les repas à domicile.

L'aide aux personnes en difficulté : le CCAS accompagne les familles en difficulté budgétaire et assure un accueil et une aide sociale (10 personnes par semaine en moyenne).

Les personnes handicapées ne sont pas oubliées : amélioration de l'accessibilité des lieux publics, nouvelles places prioritaires de stationnement, aide sociale du CCAS.

Par ces actions sociales, la commune de Carbonne tente de diminuer les inégalités pour plus de justice sociale. Notre volonté est de faire que les services d'aide et d'accompagnement soient accessibles à toutes les personnes et familles sans exception.

Groupe de l'opposition municipale



«Carbonne, ma ville», c'est l'alternance que nous vous proposons pour les prochaines élections municipales. Cette liste, ouverte à toutes les sensibilités politiques, n'a qu'un objectif, c'est de vous convaincre de ses

trois valeurs morales : **Tolérance, Ecoute, Action.**

Nous combattons un système, celui du «trop c'est trop» : trop de cumuls de mandats, trop de durée d'exercice, deux constantes de la vie locale qui n'ont pour seule finalité que de conforter une «démocratie d'initiés». Ce système fait obstacle à tout renouvellement des générations, des idées, méprisant au surplus le considérable apport des populations nouvelles qui ont tant de choses à exprimer, tant d'expériences à nous faire partager.

Nous voulons construire une démocratie participative basée sur le partage de la connaissance et de la décision. Tel était l'objet du débat sur les gravières.

Celui du 5 octobre prochain, sur la fiscalité locale, sera le second du genre. Il devrait permettre au contribuable citoyen de mieux comprendre des mé-

canismes simples qu'on n'a jamais cherché, par souci d'obscurantisme, à lui expliquer.

Nous estimons que l'électeur, mieux informé, pourra ainsi mieux juger pour mieux s'exprimer.

Rendez-vous, Vendredi 5 Octobre 2007, Mairie de Carbonne (Salles annexes).

18 h 45 : Tables rondes, 20 h 30 : Conférence.

Nous travaillons également sur ce que pourrait être, demain, Carbonne, notre ville : sa population, son cadre de vie, sa capacité de résistance à une urbanisation imposée par la proximité de la métropole toulousaine. (L'équipe municipale en place a prévu une population supérieure à 10 000 habitants, une station d'épuration pour 15 000 habitants pour les dix années à venir).

Nous vous questionnerons, nous vous écouterons puis nous vous proposerons. Voici brièvement résumé ce que signifient pour nous ces trois valeurs.

Permettez-moi pour conclure de prendre un engagement personnel : celui d'ouvrir largement, et sans ostracisme, tous les moyens de communication municipaux à l'expression de tous. Ce n'est pas le cas aujourd'hui et ce n'est pas le bon exemple d'une démocratie vigoureuse.

Lors du conseil municipal du 21 juin 2007, Bernard BENAC a demandé que la «Tribune Libre», page de libre expression, soit mise à disposition sur le site de la ville pour consultation et téléchargement.

En ce début d'été nous souhaitons remercier l'ensemble des acteurs du tissu associatif, pour leur dévouement et contribution à la vie locale. Nous attribuons une mention particulière à nos rugbymans sacrés cette année **Champions de France.**

NB : Vous l'avez compris, notre démarche suscite plus de candidature que les 27 places de conseillers municipaux à renouveler. Les choix définitifs ne sont pas complètement arrêtés. Aussi, si vous souhaitez devenir conseiller municipal, notre liste vous est encore ouverte.

Contact : Bernard BENAC.
Tél. : 05.61.87.57.41

Courriel : b.benac@wanadoo.fr

Contact : Carbonne, ma Ville.

www.carbonne-maville.fr

Courriel : carbonne.maville@wanadoo.fr